



Ordonnance pénale délictuelle

Par **ben dron**, le **27/04/2012** à **14:28**

Bonjour,

j ai reçu une convocation en notification d ordonnance pénale délictuelle . Mais je ne suis pas d accord de ce qu on me reproche sur la convocation ! comment faire ??? Et j ai été a la gendarmerie deux fois une pour la déposition et une deuxième pour confrontation . DONC je croyais qu il prenait juste la confrontation et non il marque les choses plein pot c est pas normal comment je fais pour justifier que c est trop ce qu il me reproche svp repondre moi je suis en panique et je passe le 14 MAI 2012 ... es que je prend un avocat toute de suite ou j attend la réponse du procureur ??? c est pour stupéfiant héroïne .. Après j ai été a C.S.A.P.A. pour avoir un traitement parce que je n en avait jamais eu et malheureusement je vais devoir en prendre un c est une salle et mauvaise drogue